

PROCEDURE ADAPTEE
Article 28 du Code des Marchés Publics

COMMUNE DE LA BASSEE
DEPARTEMENT DU NORD

OBJET DE LA CONSULTATION

**Entretien des Espaces Verts et Terrain de Sport
de la Ville de LA BASSEE**

REGLEMENT DE CONSULTATION

2018- 2019

Document établi par la Ville de La Bassée
Direction Générale des Services

REGLEMENT DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : Commune de LA BASSEE

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de LA BASSEE, Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 59480 LA BASSEE.

Habilitation de la personne représentant le pouvoir adjudicateur : délégation du Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet du marché : Entretien des Espaces Verts communaux [tonte, haies et massifs, terrain de sport].

Caractéristiques principales du marché :

Les opérateurs économiques devront retourner les bordereaux de prix et se conformer au cahier des charges.

Lieu d'exécution : Territoire de la Commune de LA BASSEE.

Durée du marché : De la date de notification du présent marché au 01mars 2019 renouvelable une année, par reconduction expresse adressée 2 mois avant le terme de la première période.

Conditions de résiliation :

- Possibilité pour l'une des parties de résilier sans indemnités au terme de chaque échéance par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception adressée à l'autre contractant deux mois avant le terme du contrat.
- Résiliation aux torts du contractant pour non exécution des prestations dans les délais impartis ou pour une exécution non-conforme aux prescriptions du marché, après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans réponse.

Nombre et consistance des lots : 4

Mode de passation : Marché de services passé selon la procédure adaptée (article 28 du CMP)

Montant annuel du marché : le montant de ce marché est fixé comme suit – pour l’année 2016 :

	Minimum HT	Maximum HT
Montant Annuel	15 000 €	35 000 €

Unité monétaire et Modalités essentielles de financement du marché :

L’unité monétaire est l’Euro (€) – les modalités essentielles de financement sont : le budget de la Collectivité Territoriale. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d’un virement. Le délai global est de 30 jours.

Pièces du marché :

- règlement de consultation
- cahier des clauses administratives particulières
- cahier des clauses techniques particulières
- bordereaux de prix
- acte d’engagement.

Critères de sélection :

Sur la base des justifications remises, la liste des opérateurs économiques admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées par chacun d’eux.

- prix des bordereaux de prix
- moyens humains, techniques et planning contractuel

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Présentation des offres :

Les opérateurs économiques auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- 1° enveloppe intérieur, avec la mention « candidature » ; dossier comprenant :
 - o La lettre de candidature (ou DC4)
 - o Les déclarations sur l’honneur dûment datées et signées par l’opérateur économique pour justifier :
 - Qu’il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - Qu’il n’a pas fait l’objet d’une interdiction de concourir
 - Qu’il n’a pas fait l’objet, au cours des 5 dernières années, d’une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L. 341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail. (ou DC5, CD6, CD7).
 - Attestations d’assurances responsabilité civile et décennale
 - Présentation des moyens humains et matériels du candidat
 - Joindre un Relevé d’Identité Bancaire
 - Qualifications requises : références de moins de 3 ans pour des prestations similaires + qualifications professionnelles.

L'opérateur économique retenu fournira les pièces mentionnées à l'article 46 du CMP.

- 2° enveloppe intérieure, avec la mention « Offre » :
 - o L'Acte d'Engagement
 - o Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
 - o Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
 - o Les bordereaux des Prix
 - o Le règlement de consultation.

Conditions d'envoi et de remise des offres :

L'offre rédigée en langue française doit être transmise de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limite fixées ci-dessous, soit par voie postale en recommandé avec de réception, soit remis de la main à la main contre récépissé, à l'exclusion de tout autre moyen.

L'offre sera placée sous enveloppe :

- portant l'adresse suivante :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE
- portant la mention suivante :
Offre pour la Ville de LA BASSEE
MAPA – Entretien des Espaces Verts Communaux
Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres contenant les pièces mentionnées ci-dessus.

Conditions de réception des prestations : les prestations seront exécutées selon le calendrier prévu dans les documents contractuels, qui pourra être modifié et complété pour tenir compte des nécessités de service.

Conditions de règlement : article 3 du C.C.A.P.

Comptable assignataire : Madame le Percepteur de LA BASSEE

Date d'envoi de la publication : 31 janvier 2018

Conditions de retrait du Dossier de Consultation

Le dossier est disponible, à la date du présent avis, auprès du secrétariat de la Mairie de LA BASSEE, Place du Général de Gaulle, 59480 LA BASSEE – 03 20 29 90 29, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 ou téléchargeable sur le site de la Ville [ou sur le site du CDG59 : www.cdg59.fr/marchespublics.html](http://www.cdg59.fr/marchespublics.html)

Renseignements d'ordre Administratif et/ou Technique :

Madame DEVROUTE 03 20 29 90 29
Monsieur SENAVER 06 33 75 85 40

Date limite de dépôt des offres : 23 février 2018 – 12 h 00

Fait à LA BASSEE, le 29 janvier 2018